



Enseignement privé
sous-contrat de Bretagne

STAGIAIRES : Comment se préparer au jury de validation ?

Vous avez reçu une convocation à vous présenter au jury d'EQP (Évaluation de la Qualification Professionnelle), ainsi qu'une liste de liens se rapportant à l'ensemble des rapports inhérents à votre parcours de l'année. Il vous faut désormais vous y préparer.

Le format : celui-ci est de 20 minutes, devant un jury constitué deux inspecteurs (toute matière) et du Doyen des IPR, ainsi que de deux chefs d'établissement de l'enseignement privé sous contrat. Dans un premier temps, il vous sera demandé de retracer votre année de stagiaire, soit la moitié du temps imparti. Votre présentation sera suivie de questions du jury, essentiellement basées sur l'ensemble des documents qui leur auront été communiqués (cf. liens auxquels vous avez eu accès via la convocation).

Votre présentation : le mot-clé à retenir est bel et bien PROFESSIONNEL. Ce qui sera évalué n'est pas vous en tant que personne, mais votre travail en tant qu'enseignant.

Ainsi :

- les pépins de la vie personnelle n'ont pas à y transparaître.
- les classes ne sont pas « difficiles », ça fait partie du métier, en fait.
- tuteurs, direction, collègues font aussi partie du métier et n'ont pas à être accusés.

Par contre, votre présentation doit être une analyse réflexive, non-teintée d'éléments tenant du pathos (ex. « je me suis laissé déborder parce que j'étais fatigué »).

S'y préparer, c'est reprendre les éléments des rapports. Dans un ordre d'importance relative, comment avez-vous géré :

- la gestion de classe (punitions vs bienveillance, délicat équilibre)
- le travail en équipe, présence à chaque réunion, la participation à des projets
- les sollicitations des parents

Puis, plus spécifiquement, vos cours :

- étaient-ils en accord avec le programme ?
- est-ce que les élèves ont appris ? Qu'ont-ils appris, en sont-ils conscients ? (évaluation et remédiation).

Préparation : mettez noir sur blanc ce qui vous a semblé réussi sur ces points détaillés ci-dessus. Notez dans une seconde colonne ce qui aurait sans doute mieux fonctionné « SI ». Et la dernière, ce qui n'a pas fonctionné du tout. Imaginez les solutions. Et voilà, vous avez votre analyse réflexive. Professionnelle.

Les choix du jury sont :

- favorable à la titularisation : conscients que tout ne peut être appris l'année seule de stagiaire, l'enseignant(e) est en capacité de poursuivre sa formation continue et réussir dans la carrière.
- renouvellement : le jury estime que la personne peut réussir dans le métier mais nécessite un temps d'exploration complémentaire. Rappelez-vous que ce temps de stagiaire bis vous donne accès à d'autres classes dans l'école, observer, discuter, apprendre encore, consolider les acquis, et ceci auprès d'un nouvel établissement et tuteur.
- licenciement : le jury estime qu'un temps complémentaire ne pourra pas épancher les lacunes pédagogiques ou de gestion de classe. Typiquement, l'analyse réflexive présentée n'est pas réaliste ou totalement hors posture de l'enseignant.

NB : cette année est exceptionnelle. L'ensemble des collègues convoqués sont typiquement des victimes collatérales du pangolin. Un renouvellement est légitime en ces circonstances : une année de stagiaire tronquée et bouleversée par les difficultés inédites de la nouveauté de la continuité pédagogique n'a permis à personne de pouvoir évoluer devant élèves durant le 2ème segment de l'année, et ainsi justifier pleinement sa validation. En ces circonstances, la FEP-CFDT demande au rectorat de n'autoriser aucun licenciement cette année et de permettre aux convoqués de l'EQP de pouvoir être réévalués l'année prochaine -en espérant que la rentrée suivante reprenne un rythme normal.

N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes convoqué(e) !

- Fep-CFDT 35 : ille.et.vilaine@fep.cfdt.fr

- Fep-CFDT 29 : finistere@fep.cfdt.fr

- Fep-CFDT 56 : morbihan@fep.cfdt.fr

- Fep-CFDT 22 : fepcfdt22@gmail.com